



2015 - 2016

**Communauté de Communes des Cévennes
Gangeoises et Suménoises**

PROJET EDUCATIF & PEDAGOGIQUE

ALSH « La giraf' à Bulles Bleues »

3 / 5 ans

&

6 / 11 ans

1. PRESENTATION

Descriptif de l'ALSH

L'ALSH « La Giraf' à Bulles Bleues » est une structure accueillant les enfants de 3 / 5 ans & 6 / 11 ans de la Communauté des Communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises. Il a pour vocation de proposer des loisirs, de la distraction, de l'amusement selon les moments de la journée.

Coordonnées de l'organisateur

Communauté de Communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises
Place du 08 mai 1945 – BP 114 - 34190 Ganges
04.67.73.78.60 – cc.cgs@aliceadsl.fr – www.cdcgangesumene.fr

Horaires de l'ALSH

- *Mercredis* : de 12h à 18h avec le repas ou 13h30 à 18h sans le repas
- *Vacances scolaires* : Accueil à la journée de 8h à 18h, ou à la demi-journée de 8h à 12h et de 14h à 18h, avant ou après le repas. Les enfants peuvent arriver tous les matins entre 8h & 10h. Et départ des enfants entre 17h & 18h.

Traiteur les mercredis & les vacances.

Lieu de l'ALSH

ALSH de la Communauté de Communes « La Giraf' à Bulles Bleues »
3 Place de la Mairie – 34190 Brissac
04.67.73.37.34 – 06.30.58.26.55
alsh.brissac@hotmail.fr

Agrément de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale

- « **3 à 5 ans** » : 14 places les mercredis & les vacances.
- « **6 à 11 ans** » : 12 places les mercredis & 24 places lors des vacances.

Encadrement : les équipes d'animation

Permanent : une directrice (DEJEPS) et une animatrice (BAFA)

Vacataires : des animateurs diplômés du BAFA, ou en cours BAFA, ou des non diplômés. Le nombre d'animateurs est dicté par les textes réglementaires de jeunesse et sport.

Encadrement : équipe technique

Personnel de restauration et d'entretien les mercredis & les vacances.

Services techniques de la commune ou la Communauté de Communes.

2. RAPPEL DU PROJET EDUCATIF DE L'ORGANISATEUR

La CCCGS a comme objectif la mobilisation la plus large possible autour d'une démarche centrale qui est de :

- Rassembler
- Ecouter
- Débattre
- Créer
- Agir

Donner la possibilité à l'enfant d'apprendre et de se développer par le respect de lui-même et la mise en place d'actions collectives et solidaires.

Les méthodes d'apprentissage mise en place devront être ludiques, privilégiant le « faire ensemble » et laissant la possibilité à l'enfant de s'éveiller à son rythme. Chacune des actions menées a pour finalité d'accompagner l'enfant, puis le jeune dans son devenir d'adulte, en le préparant à devenir :

- Un individu autonome et responsable, capable de faire des choix en conscience et de les assumer.
- Un citoyen engagé, participant activement à la vie de son territoire et capable de s'impliquer dans une démarche collective.
- Un individu adapté et bien intégré dans sa société, ayant intégré les règles établies et les principes culturels.

3. INTENTIONS EDUCATIVES DE L'EQUIPE D'ENCADREMENT :

L'équipe d'encadrement travaille dans une démarche éducative prenant en compte les besoins psychologiques et physiologiques de chaque enfant dans le respect des spécificités liées à son âge et à ses capacités. Mais également dans le cadre d'un accueil sécurisé et convivial et de réunir toutes les conditions nécessaires (sécurité, hygiène...) au bon déroulement de la vie sur la structure. Il est important de faire passer de bons moments aux enfants pour leur permettre de vivre des situations différentes de celles passées à l'école ou en famille. C'est un lieu où on aime venir s'amuser, apprendre, rencontrer de nouvelles personnes, un lieu de socialisation, où on a de bons souvenirs, une source de connaissances, d'épanouissement et d'expériences à échanger et à raconter.

4. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Faire vivre des moments forts de jeux et d'imaginaires au sein d'un accueil de qualité
- Offrir aux enfants des temps collectifs
- Amener l'enfant à prendre conscience de son environnement (naturel, culturel et humain)
- Favoriser l'accès à la culture par le biais d'activités et de rencontres
- Initier à des pratiques sportives et culturelles
- Favoriser l'échange et le partage avec les ALSH du secteur et les différentes générations
- Inclure un maximum l'enfant dans la vie de l'accueil de loisir
- Découvrir de nouvelles pratiques sportives et culturelles
- Rendre l'enfant acteur de la vie de l'accueil de loisirs

5. PERIODE:

L'accueil de loisirs est ouvert les mercredis de 12h à 18h et du lundi au vendredi durant les vacances scolaires hormis :

- Les vacances de Noël et 3 semaines en août.
- Les week-end et jours fériés (sauf projets exceptionnels)

6. LES ACTIVITES :

Les temps de repos seront en fonction de l'âge et de l'état physique des enfants. Les enfants prennent leur repas à la « cantine de l'école », et ils s'y rendent à pied encadrés par les animateurs.

Favorable à une prise en compte globale des besoins de chaque enfant, l'équipe met en place le plus d'activités possible en lien avec le thème choisi avant chaque période.

- Jeu, sous ses différentes formes : jeux sportifs, de coopération, de société, de construction, ...
- Activités d'expressions manuelles, corporelles, artistiques, culinaires, plastiques, dramatiques ...
- Activités de découverte (Stage, rencontre avec des professionnels : boulanger, agriculteur, artiste,... ; sorties, ...)

Il y a différentes façons d'envisager l'activité :

- ✓ **Laisser jouer** : un groupe d'enfants commencent un jeu sans danger particulier. L'animateur laisse faire tout en ayant une surveillance discrète.
- ✓ **Donner à jouer** : l'activité initié par le groupe d'enfant présente des lacunes (mauvais fonctionnement du jeu, etc.). L'animateur accompagne le groupe en lui donnant les moyens d'évoluer.

- ✓ **Jouer avec** : L'activité initiée présente des dangers ou le matériel n'est pas adapté à l'enfant. L'animateur intervient dans ses limites de compétences ou délègue un autre animateur auprès du groupe. L'accompagnement est nécessaire.
- ✓ **Faire jouer** : l'animateur informe le groupe d'enfants des différents choix possibles d'activités préparées

7. L'ENCADREMENT :

	ALSH	Sortie	Piscine ou mer
3/5 ans	1 animateur pour 8	1 animateur pour 5	1 animateur pour 5
6 /8 ans	1 animateur pour 12	1 animateur pour 12	1 animateur pour 8
9 / 11 ans	1 animateur pour 12	1 animateur pour 12	1 animateur pour 8

8. LES REUNIONS

Des réunions de préparations ont lieu en amont avec l'équipe d'animation pour travailler sur le projet pédagogique, sur le fonctionnement, sur la préparation des activités.

Pendant les vacances, une réunion de concertation et de bilan a lieu 1 fois par semaine avec l'ensemble de l'équipe : le jeudi soir de 18h à 19h.

9. LE ROLE DE LA DIRECTION

- Directrice :

- ✓ Entretien un lien étroit avec le coordinateur du CEJ. Garant des objectifs éducatifs et pédagogiques. Gère l'équipe et tisse un lien important avec les parents afin de les investir un maximum dans les activités de leurs enfants.

Hormis la gestion administrative et matérielle du centre, ses fonctions sont multiples et souvent indissociables :

- ✓ Veille aux relations établies entre l'animateur et le cadre environnant, ainsi que celles établies entre animateurs,
- ✓ Respect du suivi des projets d'activités : constitution, mise en place et déroulement des activités.
- ✓ Gestion administrative et matérielle du centre.
- ✓ Garant de la Sécurité Physiques et Affective des enfants et du personnel.
- ✓ Participation active à la mise en place du programme, au même titre que les animateurs acteurs dans la préparation du centre.
- ✓ Suivi et évaluation des compétences et aptitudes des stagiaires en formation B.A.F.A. et B.A.F.D.

10. LE ROLE DE L'ANIMATEUR :

L'« **Animateur** » est le garant du Projet Pédagogique en concevant les projets d'activités.

Il est « **acteur** ». Il doit : “**donner vie**” à ses projets. Il lui est demandé de “**savoir être imaginatif**” et “**savoir s'adapter**”.

Les temps d'accueil du matin et du soir sont logiquement des moments privilégiés pour communiquer avec les parents.

Auprès des enfants

- Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants.
- Il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes.
- Il sait accepter le refus ; solliciter sans forcer.
- Il est force de proposition et s'adapte quand une activité ne fonctionne pas.
- Il sait adapter les activités à l'âge des enfants.

- Il gère complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement.
- Il respecte les enfants en tant qu'individu à part entière.
- Il fait part à ses collègues des problèmes survenus au cours de la journée (mêmes minimes).
- Il connaît les différentes règles de sécurité.

Avec ses collègues

- Il respecte ses collègues.
- Il sait travailler en équipe et écouter l'autre.
- Il participe aux réunions de préparation.
- Il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.
- Il respecte le travail de l'autre (surveillants de baignade, prestataires de service, personnel de service, chauffeur du bus, ...)

Avec les parents

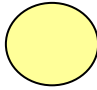

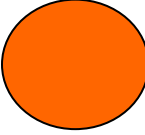
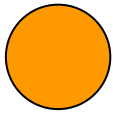
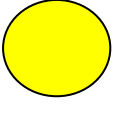
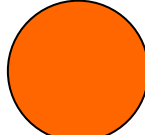
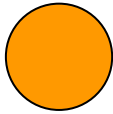
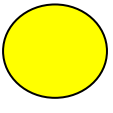
- Il discute avec les parents lorsqu'ils sont demandeurs sur la journée de leur enfant.
- Il sait répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes concernés.
- Il est présent aux moments de l'accueil et du départ.

Si des conflits surviennent, leurs gestions seront prises en charge par la directrice.

11. RYTHME DE VIE / JOURNEE TYPE : 3/5 ans & 6/11 ans

Ces horaires sont modulables selon les journées et les activités.

Les connaissances de la Chronobiologie conduisent à proposer un rythme de vie équilibré et donc à mettre en place une vie collective organisée. Il est essentiel d'adapter les temps d'activités aux différents âges ainsi qu'aux moments de la journée :

HEURES	DEGRE D'ATTENTION	ENFANTS	ANIMATEURS
8h à 10h	 	ACCUEIL DU MATIN L'accueil du matin est un temps primordial de la journée. Des petits ateliers « libres » sont proposés (lecture, dessins, jeux de société,...).	Mise en place de l'organisation de l'accueil - Pointage - Relations avec les parents. Instauration d'un climat sécurisant et assurer la transition entre les parents et le centre. Avant le début des activités, demander aux enfants de ranger le matériel (jeux, crayons, feuilles, ...) utilisé en début de matinée. L'animateur rassemble et explique le programme de la journée aux enfants
10 h à 12h		ACTIVITES ADAPTEES A L'AGE DES ENFANTS ET EN RELATION AVEC LE THEME En aucun cas les enfants ne seront forcés à participer aux activités. En fin de matinée, l'animateur regroupe les enfants autour d'un premier bilan avant le repas de midi, après avoir rangé le matériel. Les enfants devront se laver les mains et se rendre aux toilettes avant de manger.	L'activité est proposée de manière ludique - Se rendre compte des capacités et le potentiel de chaque enfant - L'aider à mener à terme son activité. Suivi des règles de vie. Etre en mesure de s'adapter si l'activité proposée ne convient pas aux enfants. Reformulation si nécessaire. Veiller au rangement de la salle avec les enfants. Responsable du lavage de mains & vérifier si des enfants repartent à 12h. Prendre les fiches médicales des enfants et une trousse à pharmacie. Vérifier si un enfant a des allergies alimentaires. Regrouper les enfants pour se rendre à pied au repas. Respect des règles de sécurité.
12h à 13h30		REPAS	Un animateur par table fait en sorte que l'on mange dans le calme - Encourager l'enfant à goûter. Temps d'échanges. Aider en cas de besoin les enfants, et participer à l'organisation du repas. Les enfants débarrassent en fin de repas leur table
13h30 à 14h		TEMPS CALME & REPOS POUR LES 3/5 ANS Dès le retour au centre, un temps calme est proposé (Jeux de société, musique douce, contes, ...), et pour les 3/5 ans une sieste. .	Faire respecter le temps calme. Préparation activité si besoin. Les animateurs prennent leur pause à tour de rôle.
14h à 16h		ACTIVITES à l'extérieur Les activités de l'après midi, fonctionne de la même façon que celle du matin	Doit tenir compte des conditions climatique, et profiter un maximum des extérieurs (grands jeux, jeux de piste,...). S'intègre aux jeux afin de motiver les enfants et de favoriser l'esprit d'équipe. Anticiper l'organisation en demandant aux enfants de prendre leur sac à dos avec leur goûter.
16h à 17h		LE GOUTER Par petits ou grands groupes Le goûter peut avoir lieu sur le lieu de l'activité (Parc, ...). Suites des ACTIVITES RANGEMENT DU MATERIEL ET DE LA SALLE	Faire le bilan de la journée avec son groupe. Les enfants s'expriment sur le déroulement de la journée, leurs impressions, leurs attentes, leurs envies, les éventuels conflits non réglés, ... Le goûter, est un moment de rassemblement et permet à l'animateur de sensibiliser les enfants à respecter la propreté des lieux (mise à disposition de poubelles)
17h à 18h		ACCUEIL DU SOIR Départ échelonné des enfants Atelier libre sous la surveillance d'un animateur	Départ des animateurs selon horaires et nombre d'enfants. Temps informel qui permet aux enfants de pratiquer des activités calme avec ou sans animateur mais sous leur surveillance. Temps important dans la relation avec les parents, où l'équipe d'animation peut discuter avec eux, régler au besoin des litiges



Attention Faible



Attention Moyenne



Attention Forte

12. SECURITE MATERIELLE, PHYSIQUE, AFFECTIVE

La Sécurité matérielle :

Les animateurs sont informés de l'ensemble des consignes de sécurités à respecter. Ces dernières se distinguent en plusieurs points :

- **Réglementation Incendie :**
 - Procédure d'évacuation,
 - Les extincteurs, les portes de sorties.

- **Dégradation ou anomalie matérielle** (vitre brisée, fil électrique à nu, etc. ...) : Informer la directrice.

- **Animations sportives et les transports** (car, train, voiture) **sont soumis à des règles de sécurités** imposés par la législation française.

La Sécurité Physique et Affective :

Comme dans toutes les collectivités, l'ALSH ne sera pas à l'abri de conflits et de rapports de force entre les enfants. Il arrive que des enfants se tapent, se battent et se fassent très mal physiquement comme affectivement. Difficile à prévenir, cette forme de violence peut néanmoins être modérée par la communication et la présence constante d'un adulte auprès des enfants.

La violence d'un adulte envers un enfant sera très lourdement sanctionnée, et sans possibilité de négociation. Dialogue et vigilance sont encore les moyens les plus sûrs pour éviter cette affliction.

Toute forme de violence physique est la conséquence d'une agression affective antérieure. L'incivilité, les injures, la mesquinerie, la moquerie, l'indignité, ..., sont autant de formes de "Violence Affective" qui font bien souvent plus mal que des traumatismes physiques. Des formes plus discrètes, comme le rejet, l'humiliation, l'intimidation, l'isolement, la corruption, l'exploitation et le retrait d'affection, sont assimilés à une violence psychologique et donc affective. Parce que plus "secrètes", ces formes de violence réclament de la part des adultes une vigilance plus intense dans leurs actes et leurs dires.

Hygiène, Santé et Alimentation :

☞ **Hygiène corporelle :**

- s'assurer que les enfants passent aux sanitaires avant chaque goûter,
- faire attention à la présence des poux,
- signaler toute présence anormale de réaction cutanée (coup de soleil, allergie, ...).

☞ **Hygiène vestimentaire :**

- respect du linge d'autrui,
- les enfants ne doivent pas s'échanger leurs habits (dermatose, poux, ...).

☞ **Les premiers soins :**

- traitement médical (ordonnance obligatoire),
- soin d'une blessure ou d'un traumatisme léger,
- pour le reste faire appel au secours.

Chaque animateur devra prendre une **trousse à pharmacie avant chaque animation extérieure et la ramène en fin de journée.**

Il se doit de contrôler la trousse avant le départ et la compléter si besoin.

Tous les cas médicaux relevant d'un quelconque doute conduiront immédiatement l'équipe à contacter un médecin (et si besoin est, les premiers secours : SAMU, pompiers...).

13. Les règles de vie :

Pour que règne une bonne qualité de vie au centre, il est important que les enfants ainsi que les adultes adoptent et respectent les mêmes prescriptions. Celles-ci sont réunies dans ce que nous nommerons communément : les règles de vie du centre.

Ceci étant, les règles de vie ne sont louables que si elles répondent aux critères et aux attentes que défend ce Projet Pédagogique. La qualité de vie du centre n'est ainsi reconnaissable que lorsque sont rendus opérationnels les points suivants :

- **Avoir atteint les objectifs éducatifs et pédagogiques,**
- **Prises de conscience par chaque individu de ses responsabilités, de ses valeurs et de celle des autres,**
- **Sécurité physique et affective,**
- **Bonne Communication,**
- **Convivialité, plaisir, épanouissement,**
- **Respect, d'autrui, de soi, du matériel, du temps et de l'espace,**
- **Rythme de vie équilibré**

Au delà de ces arrêtés, les règles de vie sont déterminées avec les animateurs et/ou les enfants. Aussi, est-il fortement conseillé de l'élaborer "avec" les enfants et les adultes, à partir des conditions non-négociables.

- **Les adultes ne fumeront pas en présence des enfants et surtout pas lors des temps d'animation.**